

Conseil du Centre

80^e session, Turin, 26-27 octobre 2017

CC 80/4/3

POUR INFORMATION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Plan de l'audit pour 2017



**Centre international de formation
de l'Organisation internationale du Travail**

PLAN D'AUDIT

Exercice 2017

À propos du plan d'audit

Ce plan d'audit doit nous guider dans l'accomplissement de notre fonction d'audit au Centre international de formation (également appelé « le Centre ») de l'Organisation internationale du Travail pour l'année civile 2017. Plus spécifiquement, ce plan présente les objectifs de notre audit, qui sont basés sur les fonctions prescrites; les tâches d'audit essentielles, fondées sur notre approche et notre méthodologie de l'audit; les étapes de l'audit; et enfin la gestion des ressources de l'audit. Ce plan d'audit expose également la trajectoire de notre audit sur la base des résultats de la première année de notre mission de vérification, trajectoire qui est appelée à évoluer avec l'avancement de notre audit.

Table des matières

	Page
Mandat et portée de l’audit	X
Objectifs généraux de l’audit	X
Approche et méthodologie de l’audit	X
Perspectives de risque initiales	X
Processus de présentation de l’information financière	
Processus relatifs aux achats, aux créances et aux paiements	
Processus essentiels pour les opérations du Centre	
Seuil de signification de l’audit	X
Activités prévues	X
Les résultats importants de l’audit	
Les étapes importantes de l’audit	
Autre services d’audit	
Activités prévues sur le terrain	
Gestion de l’audit	X

Mandat et portée de l'audit

1. Le Conseil d'administration du BIT a désigné le Président de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines (COA) comme commissaire aux comptes de l'OIT pour les exercices 2016 à 2019, cette désignation prenant effet le 1^{er} avril 2016 et couvrant une période de quatre ans.
2. Conformément au Règlement financier du Centre international de formation de l'OIT, le commissaire aux comptes de l'OIT est aussi le commissaire aux comptes du Centre.
3. Le chapitre IX du *Règlement financier* du Centre fixe les termes de référence gouvernant l'audit externe. Il stipule entre autres que le commissaire aux comptes doit présenter au Conseil un rapport sur l'audit des états financiers du Centre et sur toutes les questions qui doivent être portées à l'attention du Conseil.

Objectifs généraux de l'audit

4. Les objectifs généraux de notre audit consistent à:
 - a. fournir une opinion indépendante déterminant:
 - i. si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et de la comparaison du budget avec les montants réels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
 - ii. si les normes comptables ont été appliqués sur une base conforme à celle de l'exercice précédent; et
 - iii. si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants du Centre.
 - b. formuler des observations concernant l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers internes et, plus généralement, de l'administration et de la gestion du Centre (chapitre IX du Règlement financier).

Approche et méthodologie de l'audit

5. Conformément aux prescriptions des Normes internationales d'audit (ISA), nous appliquerons l'approche fondée sur l'analyse des risques à l'audit des états financiers du Centre ainsi que de sa gestion opérationnelle. Le Centre est une institution d'apprentissage avec ses propres statuts, une évaluation des risques et une stratégie qui lui sont propres, et une structure et des processus spécifiques. Nous avons donc adopté une stratégie et une

approche à un horizon réaliste pour identifier, prioriser et gérer les risques d'audit considérés comme essentiels pour les opérations du Centre.

6. Pour appliquer notre approche et notre méthodologie de l'audit, nous évaluons d'abord le risque de maturité du Centre en déterminant la mesure dans laquelle le Conseil et la direction du Centre identifient, évaluent, priorisent, gèrent et contrôlent les risques, ce qui fournit des indications sur la fiabilité de notre vérification axée sur l'analyse des risques en vue d'établir un plan d'audit. L'exercice de planification de l'audit, habituellement mené sur une base annuelle, nous permet d'identifier et de prioriser les domaines dans lesquels les parties prenantes ont besoin de garanties objectives, y compris l'évaluation de l'efficacité fonctionnelle du système de contrôle interne au Centre, et l'enregistrement et la notification des risques distincts ou des groupes de risques. La communication de la valeur ajoutée de notre audit est la dernière phase de notre méthodologie d'audit. Cette phase concerne la discussion des constatations et de la conclusion de l'audit avec la direction du Centre en vue de leur résolution.

Perspectives de risque et objectifs de l'audit

7. Au cours de la première année de notre mission d'audit, nous avons déterminé, dans les opérations du Centre, un certain nombre de facteurs et de changements pertinents que nous considérons comme les trajectoires de cette mission. Bien que nos observations ne garantissent pas que des risques résident effectivement dans un certain nombre d'aspects opérationnels de la gestion du Centre, nous avons prévu d'intégrer cette information dans la deuxième année de notre mission d'audit.

Établissement de rapports financiers

Contexte

Les états financiers du Centre sont consolidés avec ceux de l'OIT et préparés conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et au Règlement financier. La préparation d'états financiers respectant les IPSAS exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses. La direction considère comme importantes les hypothèses et les estimations concernant les provisions pour créances douteuses et la vie utile des immobilisations corporelles. Toutefois, nous avons noté que ces provisions sont fondées sur une probabilité de recouvrements jugée douteuse sur la base des informations disponibles à un moment donné. Le Centre procède à une analyse individuelle de chaque compte débiteur au terme d'une certaine période. Nous avons noté que les états financiers conformes aux IPSAS sont également préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, ce qui veut dire que les transactions et les événements sont enregistrés et comptabilisés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent. Cela exige du Centre qu'il effectue des activités de clôture de complexité diverse.

Perspectives de risque

Complétude. La fiabilité de l'information contenue dans les états financiers ne peut être assurée que si une information financière complète est fournie en ce qui concerne le Centre et les besoins des utilisateurs en matière de décisions financières. L'information doit donc être complète à tous égards. Une information incomplète ne

réduit pas seulement la pertinence des états financiers : elle affecte aussi sa fiabilité et accroît le risque que les utilisateurs fondent leurs décisions sur une information qui présentera seulement une vue partielle des affaires du Centre.

Jugements et estimations. Les comptes débiteurs et les immobilisations corporelles représentaient respectivement 16 pour cent et 30 pour cent de l'actif global du Centre au 31 décembre 2016. Les estimations concernant ces comptes peuvent être considérées comme importantes, et elles peuvent correspondre à un risque plus élevé.

Les estimations potentiellement importantes ci-dessous représentent un risque plus élevé:

- Provisions pour créances douteuses
- Vie utile des immobilisations corporelles

Procédures de séparation des exercices. Il peut arriver que des transactions ne soient pas comptabilisées dans l'exercice financier approprié, qu'il s'agisse de régularisations de recettes ou de dépenses, du fait de la complexité introduite en matière de transactions par les prescriptions des IPSAS relatives à l'établissement de rapports financiers, ce qui peut amener des anomalies dans les chiffres des recettes et des dépenses et fausser les résultats.

Déclarations. Les déclarations constituent une partie fondamentale des états financiers et sont considérées comme un moyen de plus en plus important de communiquer, concernant la position et le bilan financiers du Centre, des enseignements plus approfondis que ne le permettraient les seuls états financiers de base. Les exigences et les pratiques en matière de déclarations financières conformes aux IPSAS ont évolué et provoqué une augmentation du volume des notes complémentaires qui augmente les risques de déclaration inappropriée d'information utile ou pertinente.

Objectif de l'audit

Obtenir une garantie raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'ils sont présentés équitablement et que les déclarations sont appropriées à leur finalité : la formulation d'une opinion d'audit.

Processus relatifs aux achats, aux créances et aux paiements

Contexte

La direction du Centre est responsable de la conformité de sa gestion avec ses règles et réglementations financières.

Cette conformité est particulièrement importante dans les processus relatifs aux achats, aux créances et aux paiements du Centre. L'acquisition de biens et de services est un processus complexe qui implique de nombreux intervenants et qui a des incidences sur tous les aspects des opérations du Centre.

Perspectives de risque

Processus relatifs aux achats

- *Gérer les besoins*: définir les besoins, déterminer l'autorité habilitée à engager les dépenses correspondantes et préparer la demande de biens et de services.
- *Contrôler les engagements*: veiller à la disponibilité des fonds inutilisés nécessaires tout en créant et en actualisant des engagements avant de conclure/amender un contrat.
- *Gérer les contrats*: créer et/ou amender un contrat, et déterminer et exercer le pouvoir de transaction approprié.

Processus relatifs aux créances

- *Administrer les contrats et les livrables*: assurer le suivi des contrats et la réception et l'acceptation des produits et résoudre les problèmes de fournisseurs.
- *Gérer les créances*: traiter les factures, compléter la vérification des comptes et fournir une autorité de certification.

Processus relatifs aux paiements

- *Gérer les paiements*: effectuer le cas échéant des activités d'assurance qualité, certifier les paiements et les finaliser.

Ce sont là les processus de décaissement qui font ressortir les contributions aux résultats du Centre ou le risque non soutenable auquel le Centre serait exposé si ces processus ou activités venaient à échouer.

Objectif de l'audit

Déterminer si les contrôles clés sur les processus relatifs aux achats, aux créances et aux paiements du Centre sont effectifs et fonctionnels, afin de veiller à ce que le Centre se conforme aux règles et réglementations financières, aux IPSAS et aux contrôles internes.

Processus essentiels pour les opérations du Centre

Contexte

Le Centre est l'organisme de formation de l'Organisation internationale du Travail (OIT), institution des Nations Unies chargée de promouvoir la justice sociale, y compris les droits humains et les normes du travail reconnus internationalement. Il dispense donc des formations sur des thèmes qui favorisent l'action de l'OIT en faveur du travail décent pour tous et qui garantissent que cette formation à l'échelle mondiale soit pertinente et appropriée aux besoins, aux aspirations et aux contextes locaux.

Le Centre dépend fortement des recettes générées par le Département de la formation. En 2016, environ 56 pour cent de l'ensemble des recettes du Centre provenaient de la

formation, et 38 per cent de contributions fixes du Gouvernement de l'Italie et de l'OIT destinées à couvrir les coûts de fonctionnement; enfin, 6 pour cent des recettes étaient générées par la production et la vente de publications et produits divers. Pour la même année, la source de contributions volontaires est constituée de 62,06 pour cent provenant du Gouvernement de l'Italie, 30,03 pour cent de l'OIT, 5,93 pour cent de la Ville de Turin et 1,93 pour cent du Gouvernement du Portugal.

Globalement, le Centre a généré des recettes liées à la formation conformes aux attentes pour la première année d'un biennat qui représente en moyenne environ 46 pour cent du cycle total du biennat, et il est en bonne voie pour réaliser son budget biennal approuvé pour 2016-17.

L'augmentation des contributions volontaires par rapport à 2015 est essentiellement due à l'encaissement de la contribution annuelle de 250 000 € de la Ville de Turin pour les années 2013, 2014 et 2015.

Afin d'appuyer les activités de formation du Centre, l'audit est conçu pour assurer un usage optimal des ressources du Centre ainsi que de ses processus pour la promotion de l'efficacité des coûts.

Perspectives de risque

Actualisation d'Oracle. Les coûts encourus par le Centre pour l'appui direct des activités de formation correspondent à environ 74 pour cent de l'ensemble de la structure des coûts. Les frais généraux de l'organisation ont représenté 26 pour cent, mais le Centre a l'intention de réduire les frais généraux en simplifiant ses processus. Au premier trimestre de 2017, le Centre a actualisé sa solution Oracle ERP, car la version antérieure de la plateforme n'était plus supportée par Oracle. Dans ce cas, il peut exister un risque relatif en matière d'exactitude et d'intégrité dans la migration de données financières depuis l'application existante (une version plus ancienne de la plateforme Oracle) et de capacité du personnel en tant qu'utilisateur du système, ce qui affecterait l'efficacité et l'efficience de l'emploi de la version actualisée d'Oracle.

Processus lié aux voyages. Ce processus a pour objet une gestion complète et intégrée de tous les processus relatifs aux voyages officiels du personnel et aux dépenses liées à ces voyages. Il inclut toute la procédure de commande et de planification des voyages et de comptabilisation des dépenses afférentes. Le risque qu'une reconnaissance exacte de ces dépenses ne concorde pas avec les règles du Centre et de l'IPSAS et du meilleur rapport qualité/prix n'a pas été garanti.

Processus d'admission des participants. Comporte les procédures de sélection des participants. Les risques sont liés au défaut d'adhésion aux conditions d'admission qui serait motivé par le désir d'atteindre le nombre requis de participants pour des programmes de formation spécifiques.

Objectif de l'audit

Fournir une assurance sur la question de savoir si la stratégie, la politique et les contrôles appliqués à ces processus ont été adéquats et fonctionnels.

Seuil de signification de l'audit

8. Notre audit nous impose de déterminer un seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce montant sera également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassifications *passés*) notés au cours de l'audit. Notre seuil de signification opérationnel initial est présenté ci-dessous:

	Base	Montant
Seuil de signification global	2 % du montant total moyen des dépenses du Centre au cours des cinq dernières années	751 880 €
Les éléments corrigés et non corrigés supérieurs à ce montant seront signalés à la direction du Centre	5 % du seuil de signification global	37 594 €

9. Nous avons tenu compte des facteurs suivants pour établir le seuil de signification global: les besoins du Centre et des autres donateurs, des représentants gouvernementaux, des employeurs et des travailleurs et des autres organismes multilatéraux. Ce seuil est cohérent avec le seuil de signification global utilisé pour l'audit des états financiers de l'exercice clos en 2016. Cependant, la mesure quantitative du seuil de signification global n'est pas le seul facteur que nous prenons en considération pour évaluer les anomalies. Des anomalies relativement négligeables pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers en raison de facteurs qualitatifs. Nous informerons le Centre en fin d'année du seuil de signification global final.

Activités prévues

10. Pour la deuxième année de notre mission de vérification, les activités suivantes seront entreprises pour actualiser l'information et les documents relatifs au Centre dont dispose le commissaire aux comptes:

Activités	Mois											
	2017							2018				
	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
Évaluation et gestion des risques par la mission de contrôle												
- Évaluation des indicateurs de risques majeurs												
- Évaluation du besoin/de l'utilité des travaux des autres												
- Organiser un budget-temps/réunion de planification												
Analyser les opérations de l'entité vérifiée												

Activités	Mois											
	2017						2018					
	Jun	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
- Processus de gestion des risques et évaluation du risque de fraude												
- Analyse des opérations et examen des performances												
- Analyse des processus d'information critique, y compris l'établissement des rapports financiers												
- Détermination de l'articulation des états financiers												
- Examen des PBC												
Évaluer la gestion et le contrôle des risques												
- Évaluer les stratégies et les contrôles de gestion des risques pour réduire ceux-ci à un niveau acceptable (risques au niveau de l'entité et du processus)												
Gérer le risque d'audit résiduel												
- Apporter une réponse aux risques d'erreurs identifiés dans les états financiers												
- Effectuer des sondages de corroboration/confirmation substantiels												
- Effectuer des procédures analytiques sur les comptes importants à faible risque												
- Examiner l'ensemble des états financiers d'un point de vue rationnel												
- Effectuer les procédures d'examen ultérieures												
Communiquer la valeur ajoutée												
- Publication du mémorandum d'observations d'audit												
- Publication de lettres de recommandations												
- Publication du rapport d'audit/rapport détaillé d'audit												
- Présentation du rapport d'audit au Conseil												

Aux Philippines ■ Au CIF ■

11. Un plan de travail et des programmes d'audit détaillés, comprenant les procédures de vérification et les objectifs spécifiques de l'audit, ont été élaborés pour chaque secteur de vérification identifié.

Ce plan d'audit, qui est la propriété de la Commission de vérification des comptes des Philippines, a été préparé exclusivement pour l'audit de l'Organisation internationale du Travail et ne doit pas être communiqué à un tiers, quel qu'il soit, sans le consentement écrit préalable de celle-ci.

Les principaux produits de la vérification

- a. Lors de la conclusion de l'audit, nous fournirons les rapports suivants:
- **Rapport du vérificateur indépendant.** Il s'agit d'une attestation signée relative aux états financiers au 31 décembre 2017; et
 - **Rapport de l'auditeur externe au Conseil.** Il contiendra nos conclusions relatives à l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers et, de manière générale, à l'administration et à la gestion du Centre, ainsi qu'à tous les sujets évoqués dans le chapitre IX, article 25, du Règlement financier. Nous fournirons une actualisation des observations des années antérieures et de la mise en œuvre des recommandations. Ce rapport contiendra également les observations et les recommandations de l'année en cours.
- b. De plus, nous fournirons les rapports suivants à la direction du Centre au cours de notre audit:
- **Lettre de recommandations.** Communication dérivée identifiant les possibilités de changements dans les procédures qui pourraient améliorer les systèmes de contrôle interne, simplifier les opérations et/ou renforcer les pratiques d'information financière.
 - **Mémoire d'observations du vérificateur.** Communication écrite destinée au personnel et aux responsables concernés et les informant des déficiences observées dans la vérification des comptes, des opérations ou des transactions.

Étapes importantes de l'audit

Activité	Date
Présentation du plan d'audit	26 et 27 octobre 2017
Audit intérimaire	Du 13 au 24 nov. 2017
Audit de fin d'exercice	Du 19 février au 2 mars 2018
Certification des comptes signée	12 mars 2018
Présentation des résultats de l'audit au Conseil d'administration	Mai 2018

Autres services d'audit

12. En tant que commissaire aux comptes du Centre, nous prévoyons d'effectuer des audits basés sur des demandes émanant des bailleurs de fonds du Centre. Des contrats séparés seront préparés à cet effet.

Activités prévues sur le terrain

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines de vérification	Nombre de vérificateurs	Produits de l'audit

Bureaux à visiter/ dates provisoires	Domaines de vérification	Nombre de vérificateurs	Produits de l'audit
Audit intérimaire CIF-OIT 13-24 novembre 2017	<p>A. Vérification financière:</p> <p>Examiner la conformité du processus comptable et redditionnel concernant tous les comptes qui composent les états financiers.</p> <p>Sur la base de l'évaluation du degré de fiabilité du contrôle interne résultant de l'évaluation des risques, effectuer des contrôles de validation couvrant la période de janvier à août 2017: (a) contrôles minimaux pour les comptes non significatifs; (b) contrôles minimaux, standard ou ciblés pour tous les comptes significatifs.</p> <p>B. Examen des processus relatifs aux achats, aux créances et aux paiements.</p>	3	Lettre de recommandations
Audit de fin d'année CIF-OIT Du 19 février au 2 mars 2018	<p>A. Vérification financière:</p> <p>Examiner la conformité du processus comptable et redditionnel concernant les rapports I-V qui composent les états financiers, y compris l'ensemble des comptes et leurs déclarations de situation.</p> <p>Contrôle des comptes et contrôles de validation (minimaux, standard ou ciblés) en fonction de la nature des comptes (significatifs ou non significatifs).</p> <p>B. Examen des processus essentiels pour les opérations du Centre</p>	3	Lettre de recommandations Rapport du vérificateur indépendant Rapport détaillé

Gestion de l'audit

13. La gestion de nos audits est basée sur une philosophie opérationnelle établie, qui consiste à aligner plus étroitement le processus de ces audits sur les besoins de leur clientèle internationale afin d'améliorer la gouvernance de celle-ci et de fournir aux utilisateurs de ses états financiers de meilleures garanties de l'efficacité des processus de nos clients, dans leur conception comme dans leur fonctionnement. À cet effet, nous avons créé le Comité d'audit et de surveillance internationale (IARO), qui doit jouer un rôle principal de coordonnateur de la gestion de nos engagements internationaux.

14. La structure de la gouvernance de l'IARO est présentée ci-dessous:



15. L'audit du Centre sera effectué par une équipe composée de vérificateurs professionnels expérimentés appartenant à la Commission de vérification des comptes et employés exclusivement à cet audit. Les stratégies efficaces adoptées dans le déploiement des vérificateurs incluent des associations judicieuses de compétences, des formations techniques appropriées et des mécanismes d'appui adéquats

16. Afin d'assurer la qualité de l'audit, nous nous conformons aux normes ISA relatives à la qualité des audits. Nos vérifications sont soumises à trois niveaux d'examen, en commençant par le Directeur de l'IARO, assisté par le Groupe d'appui technique. L'examen du deuxième niveau est le fait de l'IARO, qui effectue une série de procédures de contrôle de qualité pour garantir un haut niveau d'intégrité de l'information et des rapports de l'audit avant de le transmettre au troisième et dernier niveau d'examen. Le Président de la Commission de vérification des comptes des Philippines procède à l'examen final de nos travaux et est également consulté sur les points sensibles, complexes et/ou difficiles avec l'appui du Directeur de l'IARO.